

Fiche repère « *Principes, valeurs et normes* »

Henri Pena-Ruiz

Qu'est-ce que la République ? La *res publica*, en latin, c'est la chose publique, commune à tous, à distinguer de la *res privata*, la chose privée, propre aux individus ou aux groupements particuliers qu'ils forment du fait de particularismes semblables. Communauté de droit, la République organise le bien commun selon les exigences de la démocratie, c'est-à-dire littéralement la souveraineté populaire. En refondant la nation sur des principes de droit et non plus sur des particularismes (religions, usages et coutumes traditionnels), la Révolution Française a voulu mettre un terme au pouvoir arbitraire et s'élever à des règles universelles.

La laïcité énonce des principes, qui sont aussi des valeurs, et rendent possibles des normes juridiques destinées à réguler la société aussi justement que possible.

Principes : Est principe ce qui est premier (*princeps* en latin) dans la conception d'une démarche intellectuelle ou d'une conduite, et y indique une règle à suivre. Par exemple, dans le *Discours de la méthode* Descartes énonce ainsi un des principes de sa réflexion : « *ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je la connusse évidemment être telle* ». Intellectuellement, on a affaire ici à un principe de précaution destinée à éviter l'erreur faite par précipitation. Dans l'ordre juridique, la présomption d'innocence est également un principe, qui veut que nulle personne ne soit mise en cause tant que la preuve de sa culpabilité n'est pas établie : « *Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable* » (DDHC 26 août 1789). Les trois termes de la devise républicaine sont eux-aussi des principes qui définissent une certaine façon de considérer les êtres humains, et leurs rapports. Liberté, oui, mais dans le respect de la liberté d'autrui. Donc égalité et fraternité. Dans le triptyque républicain les trois principes sont donc solidaires. Cf aussi le principe moral du respect de l'humanité en tout homme chez Kant.

Valeurs : Est valeur ce qui vaut, et une telle valorisation prend sens pour les êtres humains au regard des finalités de l'organisation commune. Dire qu'une chose vaut mieux qu'une autre, c'est énoncer un choix jugé préférable. La liberté vaut mieux que la servitude, le respect de la personne vaut mieux que le mépris, etc... Pour faire coexister harmonieusement des personnes, l'existence de valeurs que l'on promeut et que l'on défend est essentielle. L'éducation y contribue non par des leçons de morale mais par l'approche rationnelle des règles, civiques ou morales, qui permettent une vie commune sans conflits. Leur explication vise à en montrer le fondement. Elle fait naître l'adhésion non par la contrainte mais par la sollicitation de la capacité de jugement présente en chacun et chacune. Un principe devient donc une valeur dès lors qu'on perçoit ce qu'il apporte de juste et de bon, finalisant le civisme. Dans le champ éthique et politique, les principes qui ont pour but de faire vivre le lien social et la paix.

Normes : En latin *norma* veut dire équerre, règle. Un instrument qui guide et impose, et ce dans des domaines différents. La règle permet de tirer un trait droit. Un objet technique comme une voiture doit répondre à certaines normes pour ne pas polluer. Du sens matériel au sens figuré on passe à la règle juridique, ou morale, qui régule la société. Les usages, les coutumes, les lois non écrites ou écrites sont de telles normes, souvent propres à des cultures. Le noir couleur du deuil ici, le blanc ou le violet ailleurs. Mais avec les droits de l'être humain la question se pose de savoir si toute norme est acceptable. Par exemple dans le régime patriarcal la domination de l'homme sur la femme est la norme. L'égalité des sexes, c'est la norme contraire. La justice veut des normes fondées sur des principes qui soient des valeurs. Ainsi la règle « *à travail égal salaire égal* » vaut pour faire cesser l'inégalité entre femmes et hommes.

